



Votre service de prévention et santé au travail
au coeur de la prévention des risques

LES MATINEES POUR INTEGRER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU DOCUMENT UNIQUE

Les Risques Psychosociaux (RPS) sont des risques professionnels à part entière. De ce fait, ils sont inclus au Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Il est parfois difficile d'évaluer ces RPS et d'y associer des actions de prévention adaptées. C'est pourquoi en 2024, ArdenNES Santé Travail vous propose des sessions d'aide à l'évaluation des RPS.

Retrouvez tous les détails et les dates ci-dessous.



Votre service de santé au travail organise des sessions pédagogiques collectives pour vous aider à évaluer les risques psychosociaux et à les intégrer à votre DUERP. Animées par un psychologue du travail, elles vous permettront d'apprendre à identifier les risques psychosociaux, les évaluer et les formaliser afin de mettre à jour votre DUERP.

Pour rappel, ces sessions sont incluses dans votre cotisation annuelle.

Venez profiter de nos conseils personnalisés ;)

Save the date !



Organisés en matinée, ces ateliers sont programmés sur les sites de Charleville, Sedan et Rethel

Au cours de l'année 2024, rejoignez-nous :

- le 26 mars, le 27 juin et le 31 octobre à **Charleville-Mézières**
- le 28 mai et le 26 novembre à **Sedan**
- le 26 septembre à **Rethel**

Ces dates ne vous conviennent pas ?

Contactez nous pour un accompagnement individuel

Vous souhaitez vous inscrire ?

Contactez M. Pierre DEMONCEAUX

par mail à pierre.demonceaux@ast08.fr

**Une question ? Besoin de
conseils ?**

**Votre équipe en santé travail se
tient à votre disposition.**

www.ast08.com

